



FÉDÉRATION NATIONALE

Mardi 2 octobre 2007

JEUX VIDEO : ENTRE INDUSTRIE ET CREATION LA PLACE DU JOUEUR ?

Le festival du jeu vidéo qui vient de se tenir à la porte de Versailles du 21 au 23 septembre 2007 a montré, si besoin était, l'importance médiatique et populaire de ce support ludique. Il ne s'agit plus d'un simple jeu mais d'une industrie complète, florissante et bénéfique à l'économie de notre pays.

Quelques chiffres en témoignent : 32000 visiteurs annoncés par les organisateurs, 300 démonstrations de jeux nouveaux, 70 exposants, 17 développeurs français ou étrangers qui acceptent de dialoguer avec le public, des rencontres entre les 200 meilleurs joueurs sur certains jeux, 1 village pour enfants avec les derniers jeux pour les plus jeunes, 7 euros comme prix d'entrée pour tous...

Toute cette fête, que FAMILLES DE FRANCE trouve légitime a permis des rencontres de qualité mais ne doit pas masquer les difficultés qui restent à résoudre dans le domaine du jeu vidéo.

FAMILLES DE FRANCE rappelle :

- Besoin urgent d'une haute autorité, indépendante des concepteurs et diffuseurs, pour classer les jeux selon leur contenu et pas seulement selon leur jouabilité (norme PEGI actuelle).
- Création d'une véritable interdiction de vente des jeux qui sont contraire aux lois de la République et aux principes même de notre pays (xénophobie, racisme, sexisme, esclavagisme).
- Mise en place d'un système interdisant la vente de certains jeux aux mineurs pour respecter leur sensibilité, leur évolution, leur éducation (un jeu déconseillé aux mineurs n'a pas à se trouver en supermarché à hauteur d'enfant).

Les décrets d'application de la loi de mars 2007 devraient permettre d'aller dans un sens positif pour les mineurs et les familles.

La cellule familiale, souvent accusée de ne pas être capable de gérer les enfants et les jeux vidéo, se retrouve seule face à une industrie en plein développement et c'est à l'Etat de prendre ses responsabilités !

FAMILLES DE FRANCE attend, avec confiance, un minimum :

- **de sens des responsabilités des différents acteurs !**
- **de réglementation !**
- **de protection des mineurs !**

Contact presse : Sophie MAINGUY 01.44.53.45.90.

Familles de France - Fédération Nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire - Agréée organisation nationale de consommateurs - Organisme de formation

28, place St-Georges 75009 PARIS - Tél. : 01 44 53 45 90 - Fax : 01 45 96 07 88 - 01 44 53 17 56

C.C.P. PARIS 388.62 X - N° SIRET 784411829 00012 - APE 853K

C
o
m
m
u
n
i
q
u
é